### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20180918-D\_18\_09\_2018\_21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2018 Affichage : 27/09/2018

## Délibération n°18-09-2018-021

7.10 Divers

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 18 septembre 2018

Date de convocation	12 septembre 2018
Date d'affichage	12 septembre 2018

Membres en exercice	55
Membres présents ou représentés	50 (dont 11 pouvoirs)
Votants	50 (dont 11 pouvoirs)

#### L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 18 septembre à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Tuffé Val de la Chéronne, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents: M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, Mme Liliane DENIS (représentant M. Lucien BRETON), Μ. Michel M. Claude DROUET, M. Jean DUMUR, M. Jean-Paul DUBOIS (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), Mme Patricia EDET (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), M. Dominique EDON, M. Philippe GALLAND (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), GRIGNON, Μ. Yves GOULLIER, Μ. Claude Μ. André-Pierre GUITTET, Μ. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL (ayant pouvoir Mme Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU, Camille MORIN-BURRE), M. Mme Michèle LEGESNE (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), Marie-Thérèse LEROUX (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARMÉ), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY (ayant reçu pouvoir de Mme Josette JACOB), M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE (ayant reçu pouvoir de M. Daniel GUEDET), M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Didier TORCHÉ), M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de M. Thierry BODIN), M. Xavier TERRIER, M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés: M. Thierry BODIN (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. BRETON BOULARD, M. Lucien (représenté par Mme Liliane M. Alain COUTURIER, Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), Mme Sylvie FAVRET, M. Daniel GUEDET (ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZE), Mme Josette JACOB (ayant donné pouvoir à M. Michel MARY), M. Michel LANDAIS, Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir Mme Patricia Mme Camille MORIN-BURRE (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul DUBOIS), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Philippe GALLAND), M. Didier TORCHÉ (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Michèle LEGESNE), Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX).

Secrétaire de séance : Mme Marie-Line LEDRU

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

# SPORTS: SALLE DE SPORTS COMMUNAUTAIRE DU LUART: PARTICIPATION POUR 2017 DE LA COMMUNE DU LUART

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

**RAPELLE** que la convention de gestion de la salle de sports communautaire du Luart passée entre la Communauté de Communes et la commune du Luart prévoit dans son article 4, une participation annuelle de la commune aux frais de fonctionnement versée en année N+1.

#### **PREND ACTE**

\$\text{ que pour l'année 2017, le total des dépenses de fonctionnement pour la salle de sports du Luart atteint 42 657,79 €;}

\$\text{\psi}\$ que la participation de la commune s'élève donc à 12 797,34 € soit : 42 657,79 € x 30%.

**DECIDE** en conséquence, d'émettre un titre de recette de 12 797,34 € à l'encontre de la commune du Luart.

Adopté à l'unanimité

Voix pour: 50 Voix contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 18 septembre 2018

Pour extrait conforme

Le 18 septembre 2018

Le Président,

M. Didier REVEAU